



COLLOQUE 018
- créafrance

Développer les communautés créatives

Guy Parmentier – Benoit Sarazin



23 janvier 2018



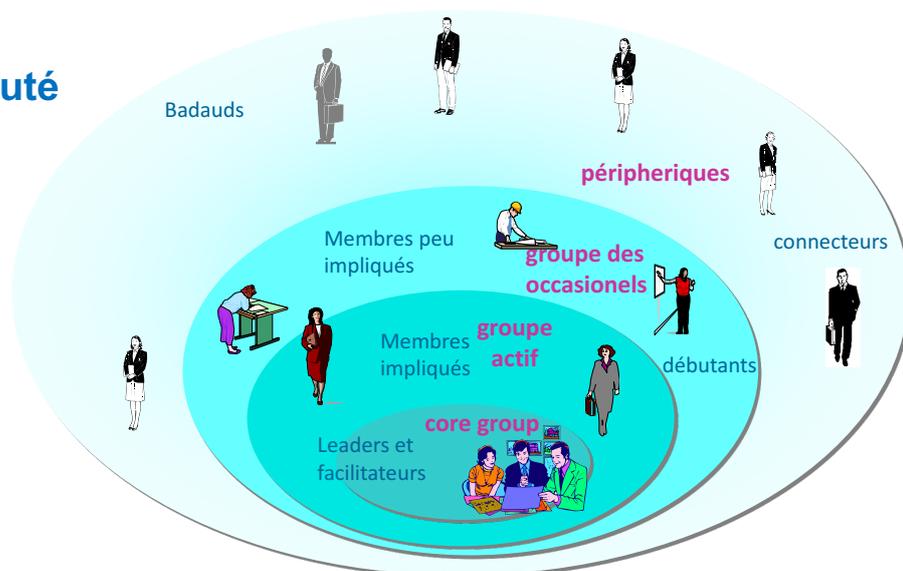
Colloque Créa-france • 23 janvier 2018

COLLOQUE 018
- créafrance

Les membres d'une communauté

Des passionnés du même sujet

Leur motivation : être reconnus par leurs pairs pour leur expertise



Source : Etienne Wenger

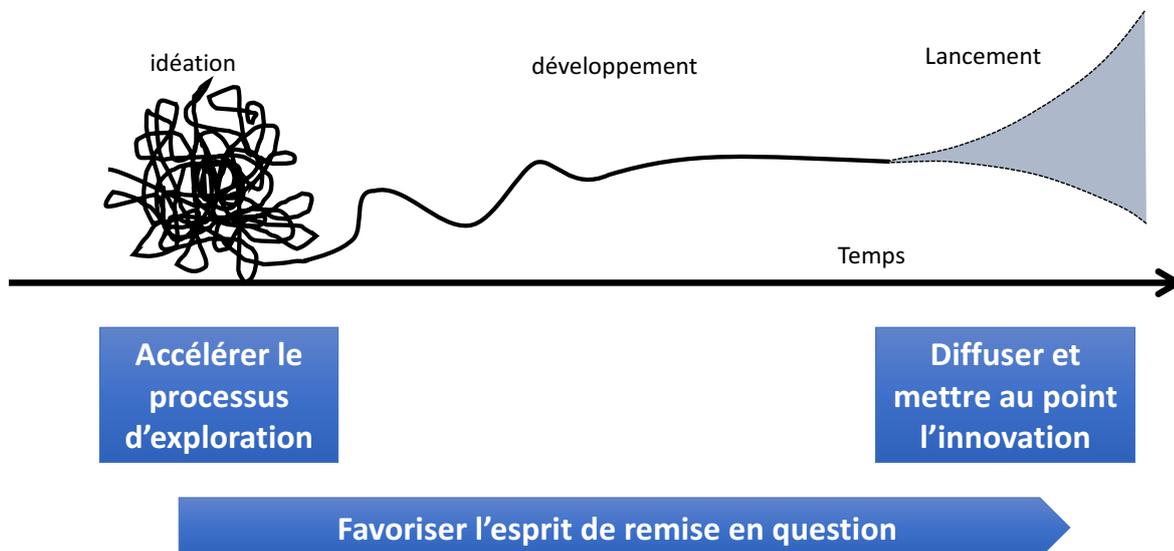


Exemples de communautés

| | | | |
|------------------------------------|--|--|--|
| Communauté de pratique | | | |
| Communauté mixte interne / externe | | | |
| Communauté d'utilisateurs | | | |
| Communauté à but social | | | |

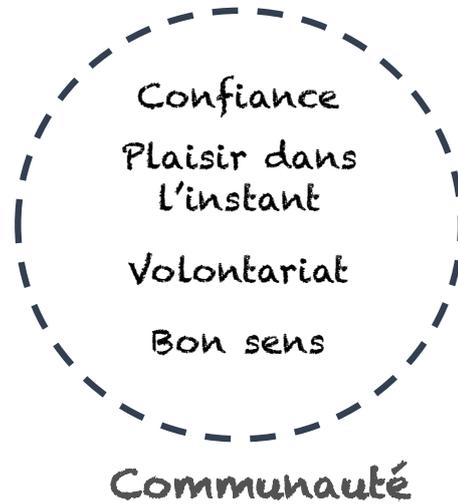
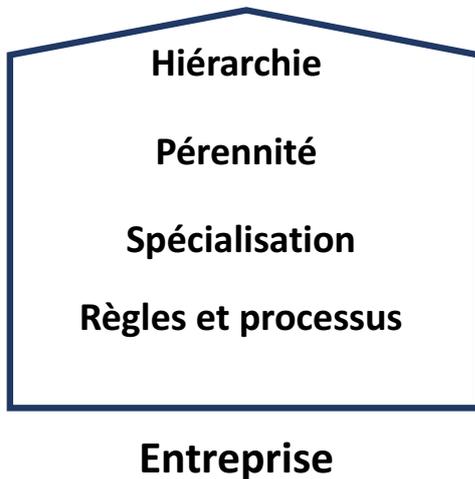


L'apport des communautés d'innovation pour l'entreprise

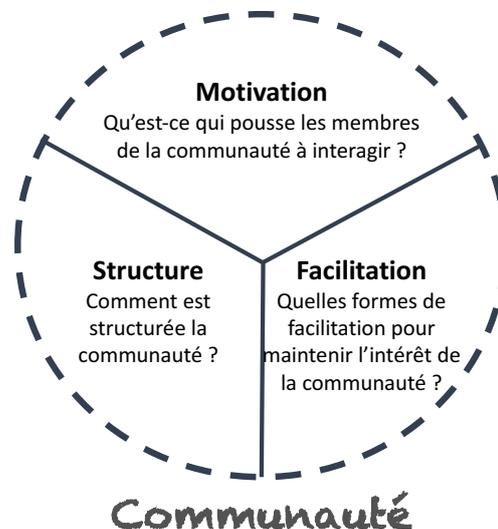
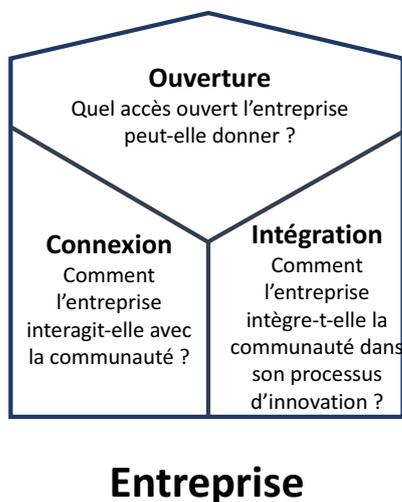




La relation entre communautés et entreprise est difficile

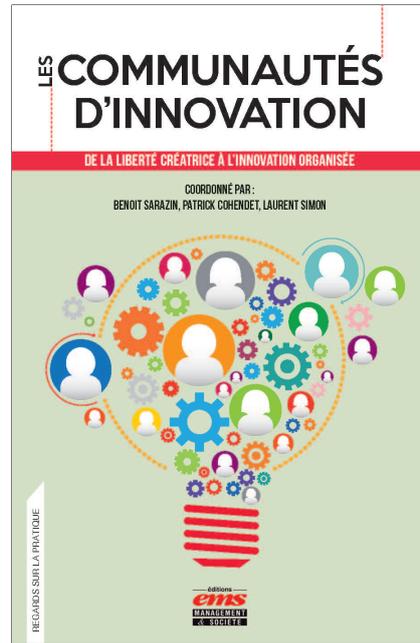


Le Canevas de Communautés Créatives





Le livre sur les communautés d'innovation propose de nombreux cas d'innovation avec les communautés créatives



- La communauté se forme autour d'un manifeste créé par les fondateurs
- L'entreprise doit le comprendre et peut contribuer aux activités décrites par le manifeste





Motivation

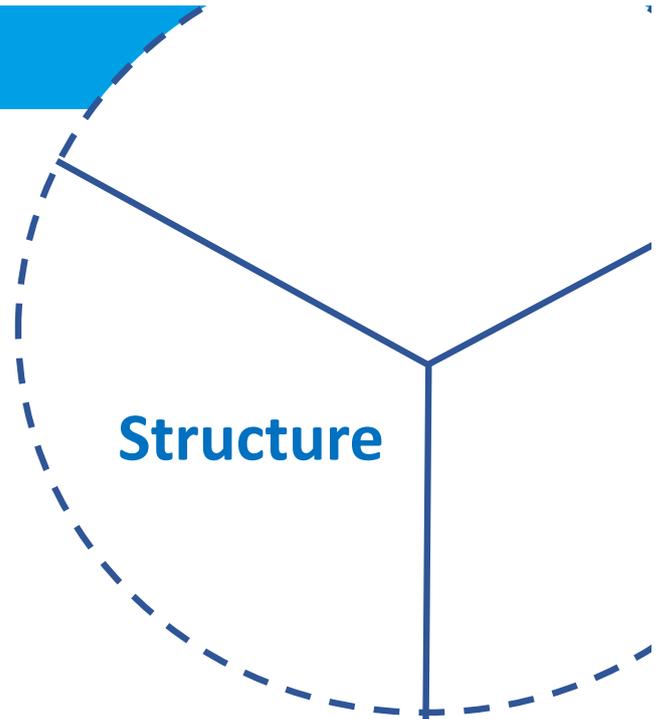
- Quel est le manifeste de **la communauté** ?
 - **Raison d'être** : *Courir en pleine nature*
 - Les règles à casser : *Dans la montagne, on ne court pas*
 - Les pratiques communes : *utiliser un équipement qui apporte une totale autonomie*
- Quelle est la position de l'entreprise par rapport à ce manifeste ?
 - Laisser à la communauté la liberté d'initiative
 - Préciser dans quel domaine l'entreprise peut intervenir et comment
 - Préciser les contraintes de l'entreprise à respecter



- Pour attirer les membres et les inciter à participer, la communauté a besoin d'une animation dynamique
- L'entreprise peut y contribuer, à condition de ne pas faire d'ingérence



- La communauté a des règles et un mode de fonctionnement précis, bien qu'informel
- L'entreprise doit les respecter, sans faire d'ingérence



Structure

Comment est pilotée une communauté ?

- A. Les leaders de la communauté sont les seuls à décider des activités et de leur animation
- B. Les leaders de la communauté donnent des directives sur les résultats acceptables ou non
- C. Toutes les animations et activités sont décidées par vote démocratique
- D. Chaque membre de la communauté peut proposer des idées d'activité ou d'animation



L'appartenance d'un membre à la communauté...

- A. ...est enregistré formellement par un bulletin d'inscription
- B. ...est valable à vie
- C. ...reste valable tant que le membre trouve son intérêt dans les activités de la communauté



Les rôles dans la communauté...

- A. ...sont inscrits de manière irréversible dans la charte de la communauté
- B. ...sont remplis par ceux qui sont volontaires
- C. ...sont attribués par le leader
- D. Il n'y a pas de rôles : tous les membres font la même chose



Comment doivent être définies les règles de confidentialité d'une communauté ?

- A. Elles sont définies par la loi
- B. Elles sont définies par les fondateurs à l'origine de la communauté
- C. Elles sont définies par vote démocratique
- D. Elles peuvent être définies à n'importe quel moment



Comment les membres sont-ils reconnus au sein d'une communauté ?

- A. C'est le leader de la communauté qui décide qui est reconnu pour ses contributions
- B. Toute la reconnaissance va au leader de la communauté
- C. Les membres sont reconnus par leurs pairs pour leurs contributions
- D. les membres sont reconnus pour leur apparence physique



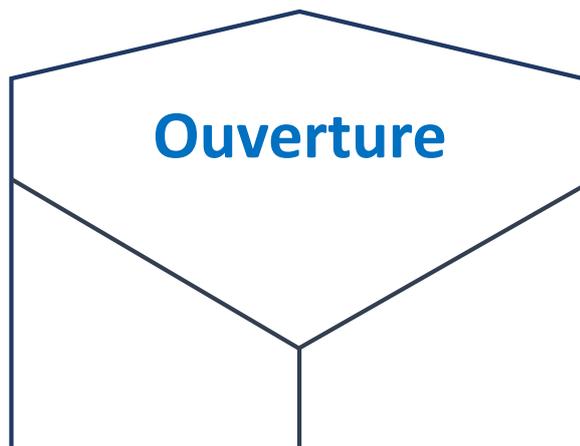
Qu'est ce que les règles d'une communauté d'innovation ne comprennent pas ?

- A. Comment sont recrutés les membres
- B. La manière de se comporter
- C. Les rituels de la communauté
- D. Participation obligatoire aux activités de la communauté

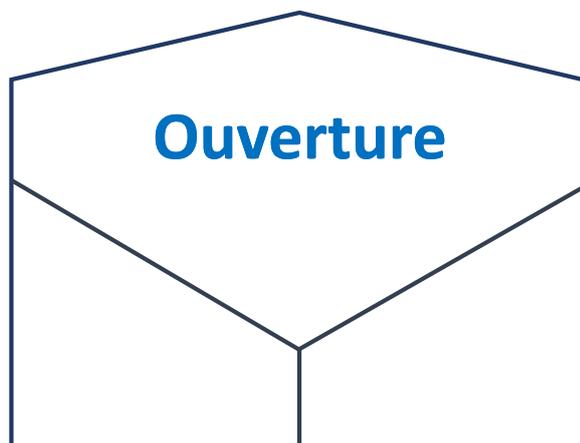


Comment sont définies les règles d'une communauté d'innovation ?

- A. Par un débat entre les fondateurs
- B. Par un vote démocratique
- C. En copiant sur les autres communautés
- D. En appliquant les règles de l'entreprise



- Plus l'entreprise ouvre ses produits à la communauté, plus les membres sont enclins à engager sa créativité pour les enrichir.
- L'entreprise peut décider d'ouvrir en partie de ses produits à des contributions externes



Type d'ouverture

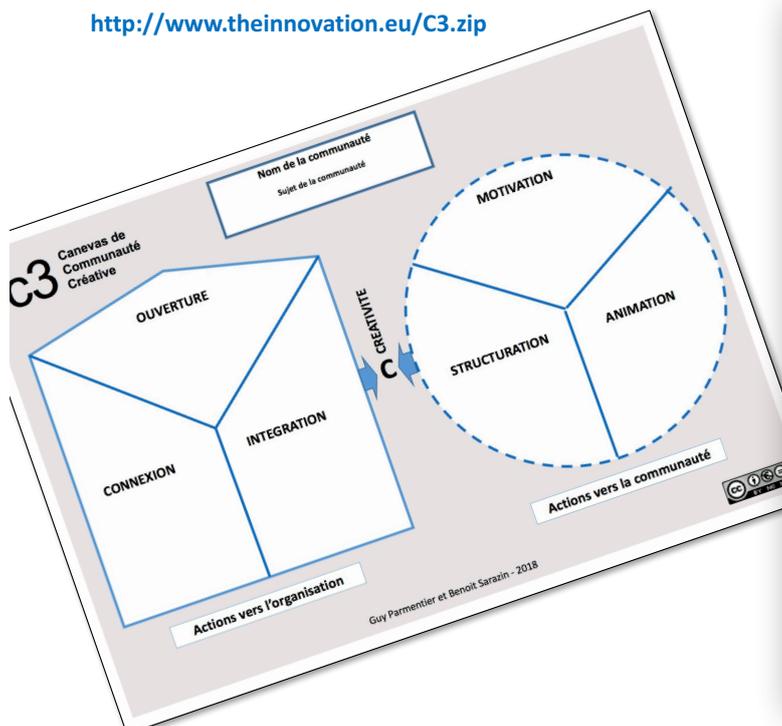
- Open source
- Interface de programmation (API)
- Personnalisation par l'utilisateur
- Partage des ressources de l'entreprise (Fablabs, experts...)
- Participation des utilisateurs durant le processus d'innovation
- Plateforme participative (crowdsourcing, concours créatifs...)



Conclusion

- Le canevas C3 peut servir :
 - À analyser le fonctionnement ou le dysfonctionnement d'une communauté existante
 - A guider la création d'une communauté
- Cet atelier peut être reproduit sous forme d'intervention par :
 - Université Grenoble Alpes / Promising (contact : guy.parmontier@univ-grenoble-alpes.fr)
 - FarWind Consulting (contact : benoit.sarazin@farwind.com)
- Canevas C3 téléchargeable sur : <http://www.theinnovation.eu/C3.zip>

<http://www.theinnovation.eu/C3.zip>



Actions vers la communauté
Comment l'entreprise contribue-t-elle à la dynamique de la communauté ?

Actions de structuration

Comment la communauté se structure-t-elle et s'organise pour réaliser ses objectifs ?

Quels sont les différents rôles dans la communauté
Par exemple : leader, animateur, organisateur d'événement, fournisseur d'outils, de prestation de soutien, d'expertise à destination des autres membres

- A quel rôle l'entreprise peut-elle contribuer ?

Comment les leaders de la communauté sont-ils mis en valeur ?

- Etiquette de leader
- Accès privilégié aux informations
- Outils de communication

Comment les lead-users sont-ils mis en valeur ?

- Mise en avant de leur contribution

Quels sont les modes de fonctionnement ?

- Règles de bonne conduite
- Bonnes pratiques de discussions et échanges
- Mode de recrutement (par invitation seulement / tout le monde peut rejoindre la communauté)
- Identification des leaders (émergence spontanée, votes)

Quelles sont les règles de confidentialité pour les productions de la communauté ?

- Rien n'est confidentiel
- Creative commons
- Confidentialité réservée aux membres qui ont contribué ensemble

C3 Canevas de communauté créative - Guy Parmontier et Benoit Sarazin - 2018 - 2